

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue du bouclement de divers comptes d'acquisitions terminés, sans demande de crédit complémentaire.

Rapporteur: M. Jean-Pascal Perler.

1. Préambule

Lors de sa séance du 8 décembre 1999, le Conseil municipal a renvoyé la proposition citée en objet à la commission des finances.

Présidée par M. André Kaplun, la commission a étudié la proposition du Conseil administratif PR-27 au cours de sa séance du 18 septembre 2001.

2. Présentation de la proposition

Cette proposition a pour but de présenter le décompte final de divers crédits d'acquisitions terminés, dont la responsabilité incombe au Service des achats.

Ces opérations d'acquisitions et de renouvellement, prévues dans le plan financier quadriennal (PFQ), ont été effectuées via des crédits extraordinaires annuels distincts pour les véhicules et engins spécifiques hors ceux du Service d'incendie et de secours (SIS) et de la Voirie (propositions N° 364 du 14 mars 1995, N° 60 du 13 mars 1996, N° 169 du 14 janvier 1997) et pour le mobilier, les machines de bureau et équipements de nettoyage (propositions N° 168 du 18 février 1997, N° 304 du 10 février 1998).

Les situations financières finales des différents crédits sont présentées en annexe.

3. Travail et vote de la commission

Constatant que le bouclement de ces divers comptes d'acquisitions n'implique aucune demande de crédit supplémentaire, que les non-dépensés représentent une somme de 500 000 francs pour des crédits totaux avoisinant les 5 millions de francs, que les objets sont déjà en fonction depuis fort longtemps, la commission des finances, à l'unanimité, recommande au Conseil municipal d'approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Approuve le boucllement du compte relatif au renouvellement de vingt-deux véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale hors ceux du SIS et de la Voirie, ainsi qu'un bibliobus pour les bibliothèques municipales (proposition N° 364).

Art. 2. – Approuve le boucllement du compte relatif au renouvellement de vingt véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale hors ceux du SIS et de la Voirie (proposition N° 60).

Art. 3. – Approuve le boucllement du compte relatif au renouvellement de vingt et un véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale hors ceux du SIS et de la Voirie (proposition N° 169).

Art. 4. – Approuve le boucllement du compte relatif au renouvellement/acquisition de mobilier, machines de bureau et équipements de nettoyage (proposition N° 168).

Art. 5. – Approuve le boucllement du compte relatif au renouvellement/acquisition de mobilier, machines de bureau et équipements de nettoyage (proposition N° 304).

Annexe: situations financières finales.

ANNEXE

– PFQ 110.34.02 A46 9500629 IMMO360	Fr.
Crédit pour le renouvellement de vingt-deux véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale hors ceux du SIS et de la Voirie, ainsi qu'un bibliobus pour les bibliothèques municipales	
Proposition N° 364 votée par le Conseil municipal le 14 mars 1995	1 844 000,00
Dépenses	<u>1 710 932,00</u>
Différence (non-dépensé)	133 068,00
– PFQ 110.34.03 A46 9600113 IMMO565	
Crédit pour le renouvellement de vingt véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale hors ceux du SIS et de la Voirie	
Proposition N° 60 votée par le Conseil municipal le 13 mars 1996	1 257 000,00
Dépenses	<u>1 091 041,75</u>
Différence (non-dépensé)	165 958,25
– PFQ 110.34.04 A46 9700329 IMMO461	
Crédit pour le renouvellement de vingt et un véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale hors ceux du SIS et de la Voirie	
Proposition N° 169 votée par le Conseil municipal le 14 janvier 1997	1 031 000,00
Dépenses	<u>867 505,75</u>
Différence (non-dépensé)	163 494,25
– PFQ 110.45.01 A46 9700330 IMMO534	
A46 9700332 IMMO535	
Crédit destiné au renouvellement/acquisition de mobilier, machines de bureau et équipements de nettoyage	
Proposition N° 168 votée par le Conseil municipal le 18 février 1997	375 825,00
Dépenses	<u>302 803,60</u>
Différence (non-dépensé)	73 021,40

– PFQ 110.45.02 A46 9800409 IMMO821	
A46 9800410 IMMO822	
Crédit destiné au renouvellement/acquisition de mobilier, machines de bureau et équipements de nettoyage	
Proposition N° 304 votée par le Conseil municipal le 10 février 1998	320 000,00
Dépenses	<u>316 001,55</u>
Différence (non-dépensé)	3 998,45